

11 POSTES D'ASSISTANT·E EN PROJET D'ARCHITECTURE 0,40 ETP (pour une durée de 2 ans renouvelable)

FACULTE D'ARCHITECTURE LA CAMBRE HORTA

Référence : 2026/S039

Date limite du dépôt des candidatures : 20/03/2026 à midi

Date d'entrée en fonction prévue le : 01/10/2026

Descriptif du poste

Le poste vise l'encadrement des enseignements suivants :

ATELIER DE PROJET D'ARCHITECTURE en bachelier ou master, à raison d'un atelier par quadrimestre

Ce poste permet à un·e architecte de partager son expérience professionnelle du projet sous la coordination d'un·e académique qui est titulaire du cours/de l'atelier.

La charge annuelle d'un·e assistant·e en projet d'architecture est de 720 h dont 240 h devant l'étudiant·e.

Outre les heures prestées face à l'étudiant·e (240 h), la charge comprend :

- toutes les activités relatives au fonctionnement et à l'organisation de cet enseignement du projet (temps de préparation, réunion de coordination, temps de correction et d'évaluation, jurys, délibérations, etc.),
- mais également la participation active à la vie facultaire dans ses différentes missions pédagogiques et de service à la collectivité.

Cela comprend, de manière non exhaustive, les activités suivantes :

- Charge pédagogique : encadrement de travaux de fin d'études (TFE), participation aux jurys (projet, TFE, etc.), organisation de workshops, suivi de stages, surveillances d'examens de cours théoriques, etc.
- Charges administrative et logistique : réunions pédagogiques, représentation dans des Commissions départementales, facultaires, universitaires, participation à des groupes de travail facultaires, etc.

Titre requis

Titulaire d'un Master 120 crédits en architecture (ou équivalent)

Compétences requises

- Vous avez une pratique professionnelle et /ou une expertise théorique du projet d'architecture ;
- Vous avez une expérience utile d'enseignement de l'architecture et êtes en mesure d'en transmettre les ressorts ;
- Vous avez en plus participé à des jurys d'architecture ;
- Vous avez éventuellement une expérience internationale ;
- Sans être un argument restrictif, une expérience utile positive dans la structure facultaire et notamment dans les enseignements concernés peut constituer un argument favorable.

Enseignements à encadrer

Atelier du projet d'architecture

Intéressé·e ?

Plus d'information dans le programme des études cf. <https://archi.ulb.be/version-francaise/les-etudes>. Tout renseignement sur les modalités de la prestation peut être obtenu auprès de David Lo Buglio, Vice-Doyen aux Ressources humaines de la Faculté d'architecture de l'ULB (courriel : vicedoyen.rh.archi@ulb.be) ou Jean-Didier Bergilez, Vice-Doyen de la Faculté d'architecture (courriel : vice-doyen.archi@ulb.be).

Votre dossier de candidature sera composé d'un Curriculum vitae (*si vous le souhaitez un CV type peut être téléchargé via le site internet : <https://www.ulb.be/fr/documents-officiels/emplois-academiques-et-scientifiques-cv-type>*) et d'un document complété à l'aide du template disponible à cette adresse URL (<https://www.ulb.be/fr/documents-officiels/6f-dossier-de-candidature-a-proj-archi-docx>).

Ce canevas structure votre dossier de candidature en reprenant les éléments suivants :

- Une lettre de motivation de maximum 2 pages ;
- Un « portfolio » rendant compte de votre pratique (architecturale, d'enseignement, de recherche, culturelle...), au travers de 5 références maximum, de préférence en lien avec le cours (y définir très nettement la part que le/la candidat·e a eu dans ces projets) (5 A4 maximum) ;
- Il vous est également possible d'accompagner votre dossier d'une lettre de recommandation et/ou d'un rapport d'évaluation pédagogique et/ou tout autre document attestant d'une expérience pédagogique passée positive.

Les dossiers incomplets ou les dossiers n'utilisant pas le canevas mis à votre disposition ne seront pas examinés par la commission de sélection.

En postulant, les candidat·e.s confirment avoir pris connaissance des informations complémentaires et des règlements applicables aux membres du corps scientifique disponibles sur notre site à l'adresse <http://www.ulb.ac.be/emploi/academique.html>.

Les candidat·es classé·es en ordre utile, mais qui n'auront pas pu être retenu·es pour le poste repris dans la présente vacance, seront versé·es dans une réserve de recrutement valable jusqu'au prochain appel pour un poste équivalent.

Où se rendre pour postuler ?

Cliquez ici : <https://jobs.ulb.be/job-invite/1829/?isInternalUser=true>

Pour tout problème de connexion ou question à propos de notre application, consultez notre FAQ : [e-recrut-mode-d-emploi-candidat-fr- 1734942952302-pdf](#)

Politique d'égalité des chances

La politique de gestion du personnel de l'ULB est axée sur la diversité et l'égalité des chances.

Nous recrutons les candidat-es en fonction de leurs compétences, indépendamment de leur âge, leur genre, leur orientation sexuelle, leur origine, leur nationalité, leurs convictions, leur handicap, etc.

Vous souhaitez bénéficier d'aménagements raisonnables dans le cadre de la procédure de sélection en raison d'un handicap, d'un trouble ou d'une maladie ? N'hésitez pas à prendre contact avec Marie Botty (marie.botty@ulb.be) notre personne de contact en charge des aspects de diversité pour le personnel enseignant et scientifique. Soyez assuré-e de la confidentialité de cette information.

Plus de détails sur les politiques de genre et de diversité sont disponibles sur :

<https://www.ulb.be/fr/l-ulb-s-engage/diversites>